

## **l'abri de la Vallée-de-la-Jeunesse ouvre ses portes lundi 14 octobre 2013**

**Avec l'arrivée de l'hiver, la Municipalité ouvre comme chaque année l'abri de la Vallée de la Jeunesse, et cela dès lundi 14 octobre 2013, pour une période de six mois. Cet abri pourra accueillir 65 personnes et leur offrir un lit, une collation, un petit déjeuner ainsi que la possibilité d'accéder à des installations sanitaires. Les modalités d'accueil seront analogues dans tous les hébergements d'urgence (cinq francs pour une nuit, aucune consommation d'alcool ou de stupéfiants, aucune violence tolérée).**

Pour accéder à l'abri PC, les usagers devront être en possession d'une carte, délivrée au Bureau des réservations, rue César Roux 16. Il accueille les personnes sans abri à la recherche d'un lit du mardi au samedi entre 8h30 et 11h (de 10h30 à 12h les jours fériés). La carte de réservation est distribuée aux personnes demandeuses après un entretien avec un intervenant social. Une place est accordée en fonction des besoins de l'utilisateur et des disponibilités. Les résidents et les personnes prioritaires (femmes avec enfants, malades) obtiennent une réservation pour 30 nuitées consécutives, voire davantage si nécessaire. Les autres usagers, notamment de passage à Lausanne, obtiennent une réservation de 7 nuitées consécutives.

L'Abri PC complète en hiver un dispositif qui comprend déjà, à l'année, deux autres hébergements, à savoir la Marmotte (31 places) et le Sleep In (24 places). Dès fin octobre, le Sleep In participera également au dispositif des réservations. La possibilité de réserver son lit durant la journée et pour plusieurs nuits, vaut désormais pour tous les hébergements.

A relever encore que le service social se tient prêt, comme l'année passée, à déployer si nécessaire un « plan grand froid », qui permet d'augmenter temporairement la capacité d'accueil des trois hébergements en cas de températures très basses.

### **Informations pratiques :**

L'abri se trouve à la Vallée-de-la Jeunesse, chemin de la Prairie 8. Arrêt du M1 : Provence.

Téléphone : 021 625 27 06.

Horaires d'ouverture : de 21h30 à 8h30. Se présenter à 21h15 avec la carte de réservations.

Les enfants accompagnés sont admis.

La direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

### **Pour tout renseignement complémentaire :**

- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, tél. 021 315 62 00
- Michel Cornut, chef du service social Lausanne, tél. 021 315 76 10

Lausanne, le 7 octobre 2013

